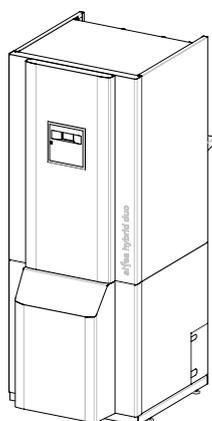
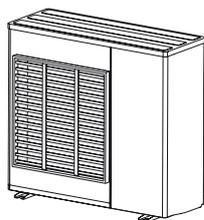


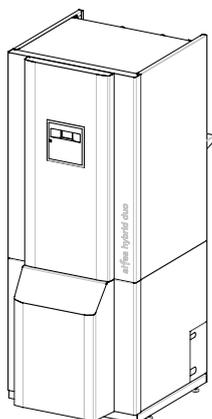
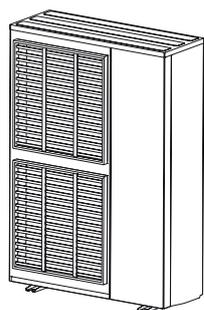
# alféa hybrid duo

**Pompe à chaleur air/eau  
avec relève fioul intégrée,  
split, 2 services**

alféa hybrid duo 10



alféa hybrid duo 13  
alféa hybrid duo 16



**atlantic**

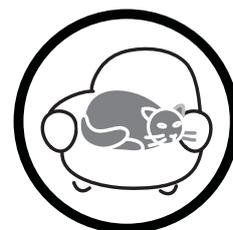
Document n° 1392-2 ~ 07/06/2010

FR

ES

PT

IT



**Notice d'utilisation  
destinée au professionnel  
et à l'utilisateur**

à conserver par l'utilisateur  
pour consultation ultérieure

**Société Industrielle de Chauffage**  
BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE

Matériel sujet à modifications sans préavis  
Document non contractuel.

Nous vous félicitons de votre choix.

Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage, groupe Atlantic, garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.

Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage utilise les technologies les plus avancées dans la conception et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.

Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

## Sommaire

|  |    |   |    |
|--|----|---|----|
| <b>Recommandations à lire avant toute utilisation . . . . .</b>    |    | <b>5</b>  |    |
| Consignes de sécurité . . . . .                                    | 5  | Précautions et avertissements . . . . . concernant votre installation . . . . . | 6  |
| Mise en service . . . . .  | 5  | L'unité extérieure . . . . .  | 6  |
| Utilisation . . . . .  | 5  | Le module hydraulique . . . . .   | 6  |
| Entretien . . . . .  | 5  | La régulation . . . . .   | 6  |
|  |    | Les radiateurs. . . . .   | 6  |
|  |    | Le plancher chauffant. . . . .  | 6  |
|  |    | L'eau chaude sanitaire (ECS). . . . .   | 6  |
| <b>Vue d'ensemble de l'installation . . . . .</b>                  |    | <b>7</b>  |    |
| <b>Conduite de l'installation . . . . .</b>                        |    | <b>8</b>  |    |
| Interface utilisateur et tableau de contrôle. . . . .              | 8  | Affichage d'information . . . . .   | 16 |
| Sonde d'ambiance, centrale ambiance (options) . . . . .            | 8  | Particularités. . . . .   | 17 |
| Première mise en service . . . . .                                 | 10 | Fonctionnement ECS . . . . .  | 17 |
| Mise en service rapide. . . . .                                    | 10 | Configuration de la centrale ambiance (option) . . . . .                        | 17 |
| Exemple de programmation . . . . .                                 | 11 | Configuration de la centrale ambiance radio (option) . . . . .                  | 17 |
| Structure du menu de commande "Utilisateur final". . . . .         | 12 | Dispositifs de sécurité . . . . .   | 18 |
| Paramétrage de la régulation . . . . .                             | 13 | Sécurité chaudière . . . . .  | 18 |
| Généralités . . . . .  | 13 | Sécurité brûleur. . . . .   | 18 |
| Réglage des paramètres . . . . .                                   | 13 | Contrôles réguliers . . . . .   | 18 |
| Liste des réglages Utilisateur final . . . . .                     | 13 |   |    |
| <b>Entretien . . . . .</b>   |    | <b>19</b>   |    |
| Chaufferie, module hydraulique et installation chauffage . . . . . | 19 | Unité extérieure et circuit frigorifique . . . . .                              | 19 |
| Module hydraulique. . . . .  | 19 | Vérification de l'unité extérieure . . . . .                                    | 19 |
| Ballon sanitaire . . . . .   | 19 | Vérification du circuit frigorifique . . . . .                                  | 19 |
| Vérification remplissage installation . . . . .                    | 19 |   |    |
| <b>Conditions de Garantie . . . . .</b>                            |    | <b>20</b>   |    |



# 1 Recommandations à lire avant toute utilisation

Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

## 1.1 Consignes de sécurité

### 1.1.1 Mise en service

- ☞ Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.
- ☞ Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cet appareil nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes.
- ☞ L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.
- ☞ Ne pas modifier l'alimentation électrique.
- ☞ Les appareils ne sont pas anti-déflagrants et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

### 1.1.2 Utilisation

- ☞ Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.
- ☞ Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.
- ☞ Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.
- ☞ L'appareil doit être installé dans un local approprié et bien ventilé.
- ☞ Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.
- ☞ Éviter de provoquer une poussière excessive dans le local lorsque le brûleur est en fonctionnement.
- ☞ Ne rien introduire dans dans le ventilateur du brûleur.
- ☞ Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.

### 1.1.3 Entretien

- ☞ Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.
- ☞ Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démontez l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.
- ☞ Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).
- ☞ Ne pas ouvrir l'unité extérieure ou le module hydraulique pendant leur fonctionnement.
- ☞ Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.
- ☞ Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.
- ☞ Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les carrosseries.
- ☞ Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer l'unité extérieure. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

#### Cet appareil nécessite :

- ☞ Pour l'entretien de l'unité extérieure et la vérification du circuit frigorifique, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes.
- ☞ Pour l'entretien du brûleur et du conduit de cheminée, l'intervention d'un technicien chauffagiste.

## 1.2 Précautions et avertissements concernant votre installation

### 1.2.1 L'unité extérieure

Cette unité a été posée par votre installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

Dans l'unité extérieure, l'air ambiant est refroidi au contact d'un échangeur. L'eau qu'il contient se condense et s'écoule de votre unité extérieure.

Par temps froid cette eau gèle au contact de l'échangeur et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement par la régulation et peut se traduire par une émission tout à fait normale de vapeur.

### 1.2.2 Le module hydraulique

Le module hydraulique contient toute la régulation de l'appareil qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire.

Le module hydraulique fonctionne en bi-énergie (pompe à chaleur air/eau et chaudière fioul intégrée).

**Combustible** : Votre appareil a été équipé d'un brûleur fonctionnant au fioul domestique (mazout de chauffage). Le combustible doit être exempt d'impuretés et d'eau.

### 1.2.3 La régulation

Votre installateur a patiemment réglé votre installation. Ne pas modifier les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, ne pas hésiter à le contacter.

La régulation de votre système de chauffage est réalisée en température de départ d'eau fonction de la température extérieure (loi d'eau) avec l'installation d'une sonde d'ambiance (option).

### 1.2.4 Les radiateurs

- ☞ **Si les radiateurs sont équipés de vannes thermostatiques, celles-ci doivent être ouvertes en grand.**

### 1.2.5 Le plancher chauffant

- Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Vérifier avec votre installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement votre système de chauffage.
- Pour être efficace, un plancher chauffant n'a pas besoin et ne doit jamais être très chaud. Tout au plus, il sera sensiblement tiède par temps froid.
- La grande stabilité de régulation du plancher chauffant évite les écarts brusques de température. Cependant, cette stabilité implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).
- Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.
- De même, si votre logement est équipé d'un plancher, ne pas réduire ou ne pas couper le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

### 1.2.6 Ventilo-convecteurs avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

### 1.2.7 L'eau chaude sanitaire (ECS)

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande. Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'ECS est réalisée par la PAC puis complétée, si nécessaire, par la chaudière.

La chaudière permet le bon déroulement des cycles anti-légionelles (demander à votre installateur si la fonction est activée).

## 2 Vue d'ensemble de l'installation

Votre pompe à chaleur a été configurée par votre installateur. Elle est constituée des principaux éléments suivants :

- L'unité extérieure, positionnée, comme son nom l'indique, à l'extérieur de votre logement, prélève les calories sur l'air extérieur.
- Le module hydraulique hybride, positionné dans votre chaufferie, cellier, garage, transmet les calories au circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- La sonde extérieure, détecte la température extérieure.

*En option :*

- La (les) sonde(s) d'ambiance.
- La centrale ambiance ou la centrale ambiance radio.

La pompe à chaleur hybride est un système pouvant être connecté à n'importe quel émetteur : la chaleur captée par la pompe à chaleur peut donc être utilisée de différentes manières :

- Les radiateurs (haute, moyenne, basse température) ou ventilo-convecteurs
- Le plancher chauffant

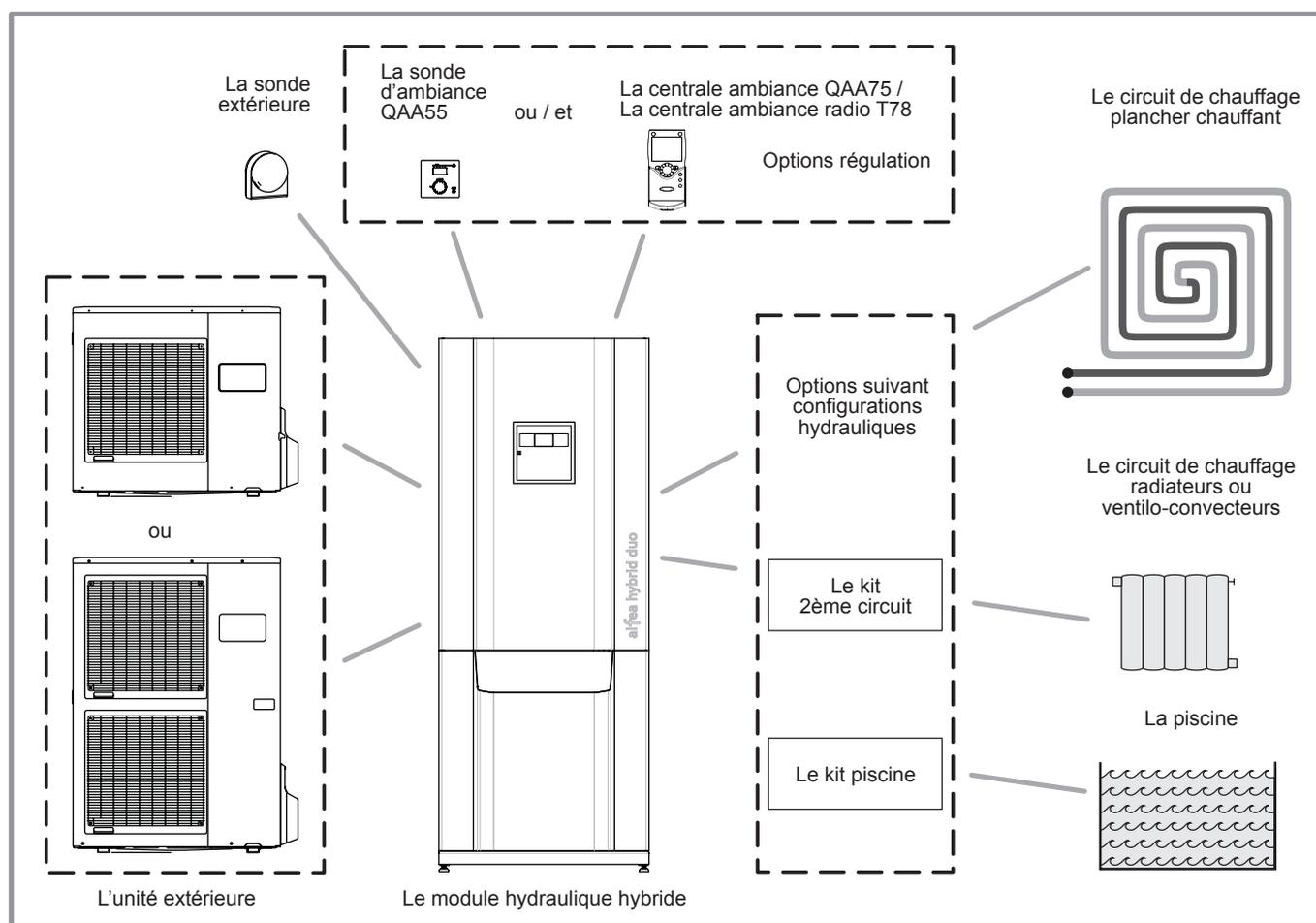


Figure 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

### 3 Conduite de l'installation

#### 3.1 Interface utilisateur et tableau de contrôle

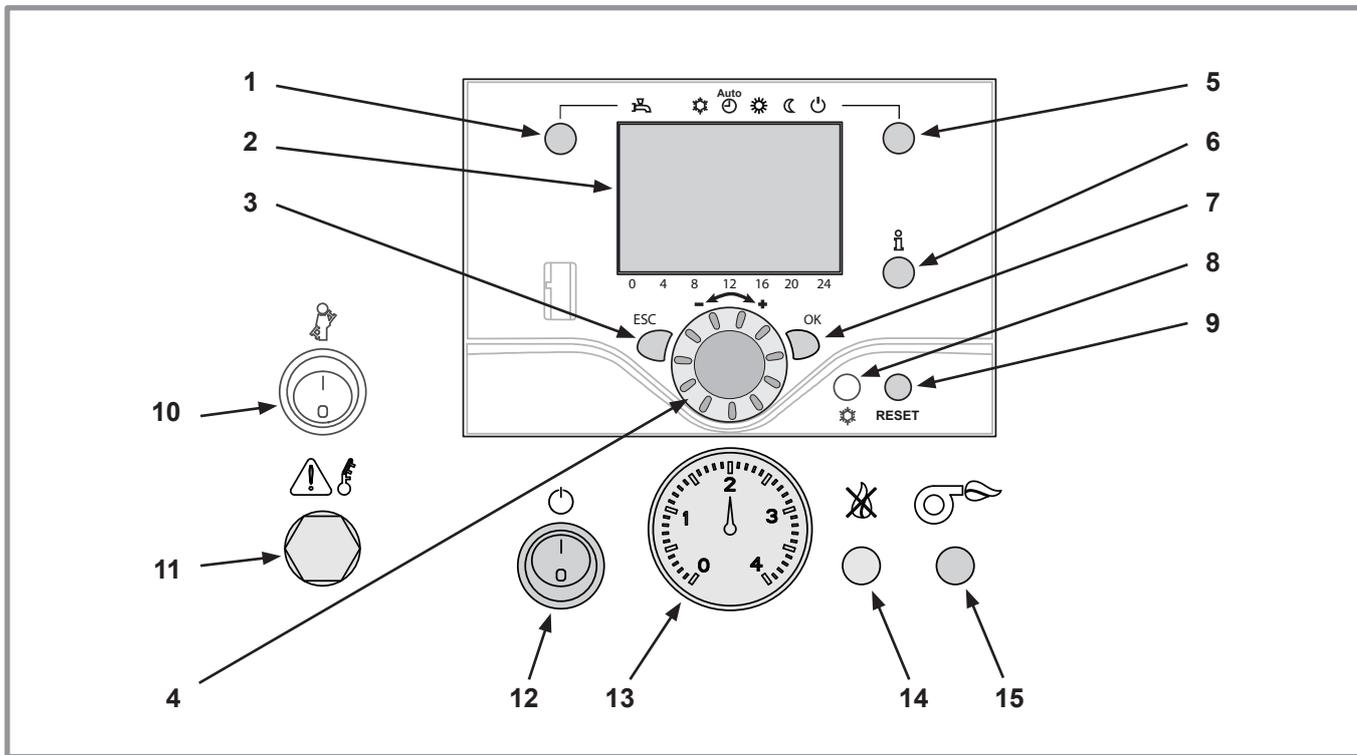


Figure 2 -

#### 3.2 Sonde d'ambiance, centrale ambiance (options)

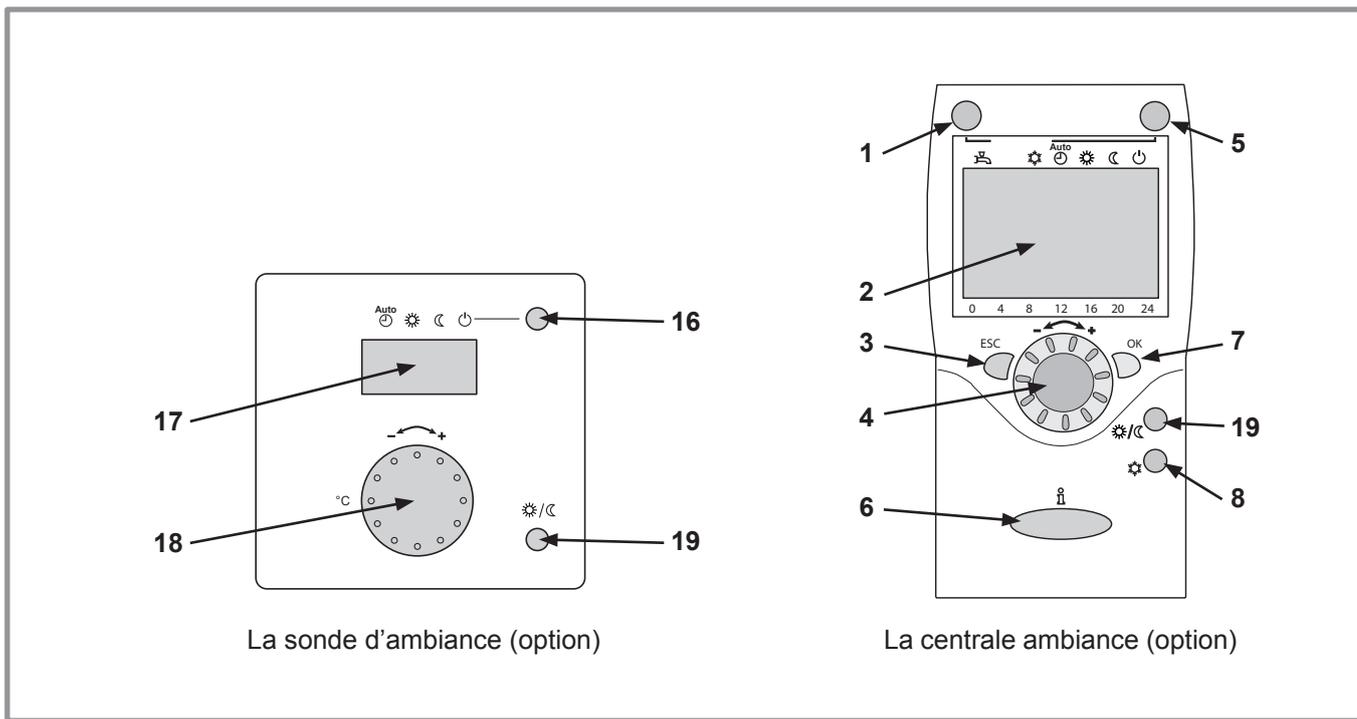


Figure 3 -

| Rep. | Fonctions  | - Définitions des fonctions  |
|------|--|--|
| 1    | Sélection du régime de fonctionnement ECS<br><br> Marche<br><br> Arrêt | - Marche : Production d'ECS en fonction du programme horaire.<br>- Arrêt : Production d'ECS à l'arrêt avec fonction antigel de l'eau sanitaire active.<br>- Touche enclenchement manuel : Appuyer sur la touche ECS pendant 3 s (commutation "réduit" vers "confort" jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).   |
| 2    | Affichage digital  | - Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, d'un défaut éventuel  .<br>- Visualisation des réglages.  |
| 3    | Sortie "ESC"   | - Quitter le menu  |
| 4    | Navigation et réglage  | - Sélection du menu<br>- Réglage des paramètres<br>- Réglage de la consigne de température confort.  |
| 5    | Sélection du régime de chauffe   | -  Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver).<br>-  Température de confort permanente.<br>-  Température réduite permanente.<br>-  Régime "veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la PAC ne soit pas interrompue).        |
| 6    | Affichage d'information  | - Diverses informations (voir <a href="#">page 16</a> ).<br>-  Lecture des codes d'erreur<br>-  Information concernant la maintenance, le régime spécial.  |
| 7    | Validation "OK"  | - Entrée dans le menu sélectionné.<br>- Validation du réglage des paramètres.<br>- Validation du réglage de la consigne de température confort.  |
| 8    | Sélection du mode rafraîchissement   | - (Non disponible avec modèle ECS)   |
| 9    | Reset<br>(appuyer 3 secondes)  | - Réinitialisation des paramètres et annulation des messages d'erreur.<br><b>Ne pas utiliser pendant le fonctionnement normal.</b>   |
| 10   | Interrupteur "Ramonage"  | - Fonction réservée à l'installateur.  |
| 11   | Touche de réarmement   | - Accès au réarmement du thermostat de sécurité  |
| 12   | Interrupteur Marche/Arrêt  |  |
| 13   | Manomètre  | - Contrôle de la pression hydraulique de l'installation.   |
| 14   | Voyant sécurité brûleur (rouge)  | - Avertissement de la mise en sécurité du brûleur  |
| 15   | Voyant marche brûleur (vert)   | - Fonctionnement du brûleur  |
| 16   | Sélection du régime de chauffe   | -  Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver).<br>-  Température de confort permanente.<br>-  Température réduite permanente.<br>-  Régime "veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la PAC ne soit pas interrompue). |
| 17   | Ecran d'affichage  | - Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, d'un défaut éventuel  .   |
| 18   | Bouton de réglage  | - Réglage de la consigne de température confort.   |
| 19   | Touche de présence   | - Commutation confort / réduit.  |

### 3.3 Première mise en service

- L'installation et la première mise en service de la pompe à chaleur doivent être faites par un professionnel qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de la pompe à chaleur.
- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre (rep. 2, fig. 5) est suffisante (1,5 à 2 bar).
- Ouvrir le robinet d'alimentation en combustible.
- Enclencher le disjoncteur général de l'installation.

En hiver, afin de permettre un préchauffage du compresseur enclencher le disjoncteur général de l'installation quelques heures avant d'enclencher le bouton marche/arrêt.

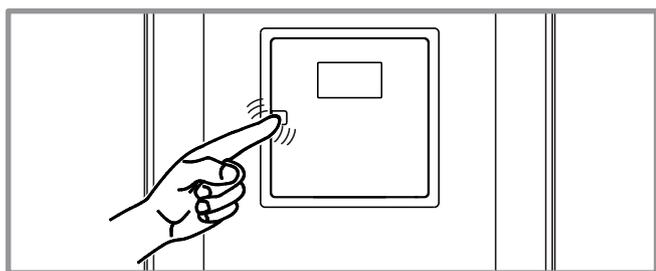


Figure 4 - Ouverture du portillon

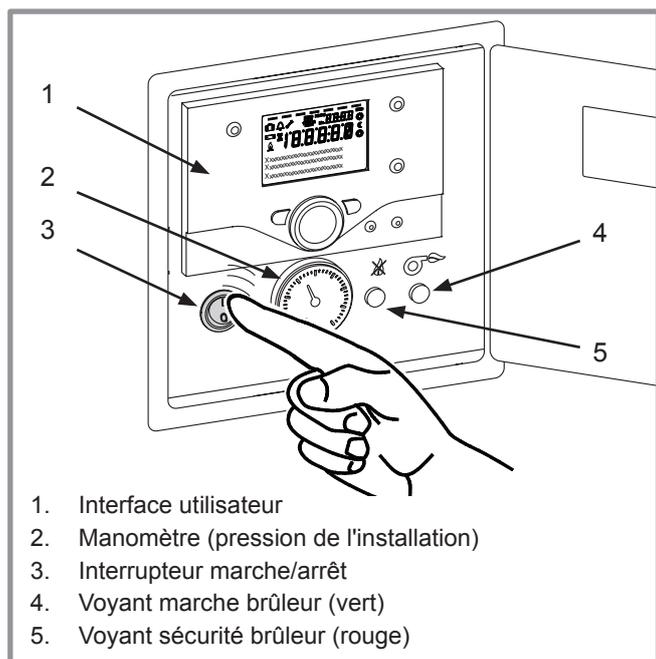


Figure 5 - Mise en marche

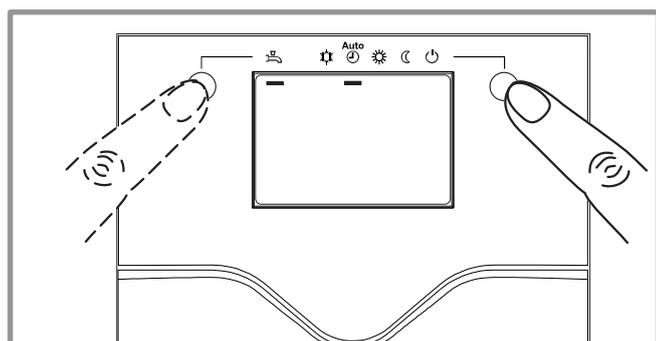


Figure 6 - Sélection du régime de chauffe AUTO et puis du régime ECS (eau chaude sanitaire)

### 3.4 Mise en service rapide

Votre installateur ayant effectué la première mise en service :

- Enclencher le bouton marche/arrêt de la PAC.  
Pendant la phase d'initialisation du régulateur, l'afficheur montre tous les symboles, puis "Données à mettre à jour", puis indique "Etat PAC".
- Sélectionner le régime de chauffe "AUTO" (fig. 6).
- Sélectionner le régime ECS (fig. 6),
- Régler l'heure et la date en cours (fig. 7).

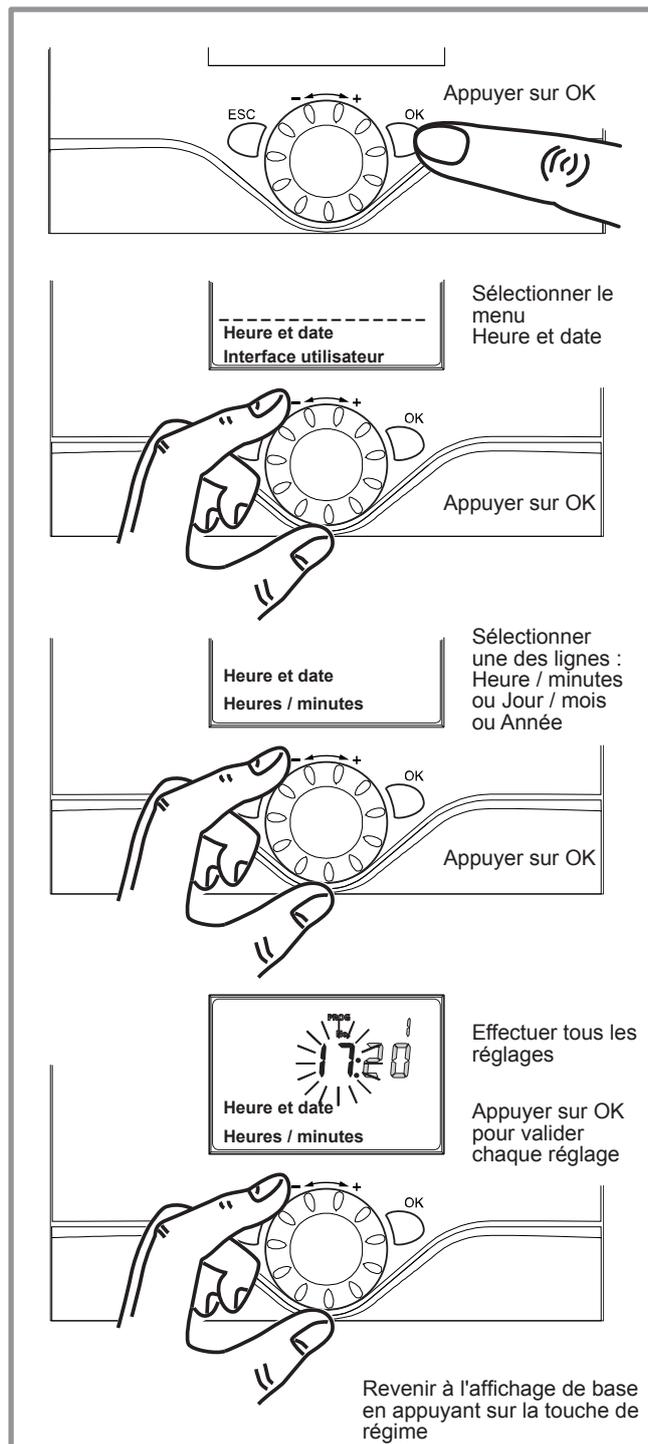


Figure 7 - Réglage de l'heure et de la date

### 3.5 Exemple de programmation

#### Réglage de l'heure

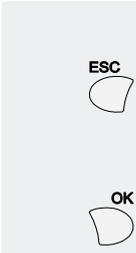
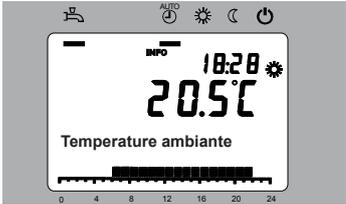
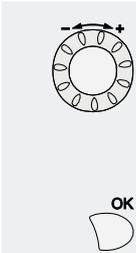
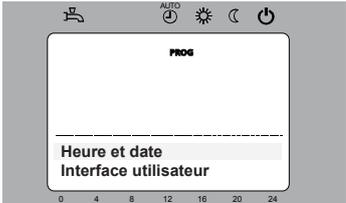
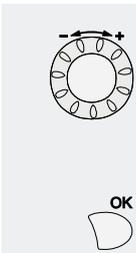
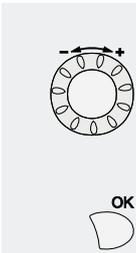
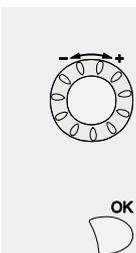
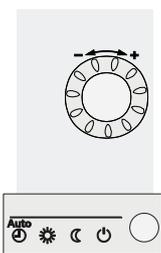
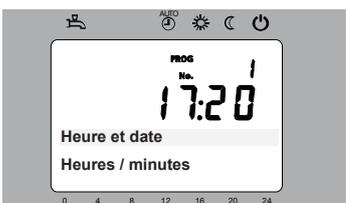
| Touches  | Exemple d'affichage   | Description   |
|--|---|---|
| <p>1</p>    |    | <p>Affichage de base</p> <p>Si l'affichage de base n'est pas affiché appuyer sur ESC pour y retourner.</p> <p>Appuyer sur OK.</p>   |
| <p>2</p>    |    | <p>Tourner le bouton jusqu'au menu<br/>Heure et date</p> <p>Appuyer sur OK pour confirmer.</p>  |
| <p>3</p>   |   | <p>Tourner le bouton jusqu'à la ligne 1<br/>Heures / minutes</p> <p>Appuyer sur OK pour confirmer.</p>  |
| <p>4</p>  |  | <p>L'affichage de l'heure clignote</p> <p>Tourner le bouton<br/>pour régler l'heure.</p> <p>Appuyer sur OK.</p>   |
| <p>5</p>  |  | <p>L'affichage des minutes clignote</p> <p>Tourner le bouton<br/>pour régler les minutes.</p> <p>Appuyer sur OK.</p>  |
| <p>6</p>  |  | <p>Les réglages sont enregistrés</p> <p>Tourner le bouton pour effectuer<br/>d'autres réglages.</p> <p>ou</p> <p>Revenir à l'affichage de base<br/>en appuyant sur la touche de régime.</p> |

Figure 8 -

### 3.6 Structure du menu de commande "Utilisateur final"

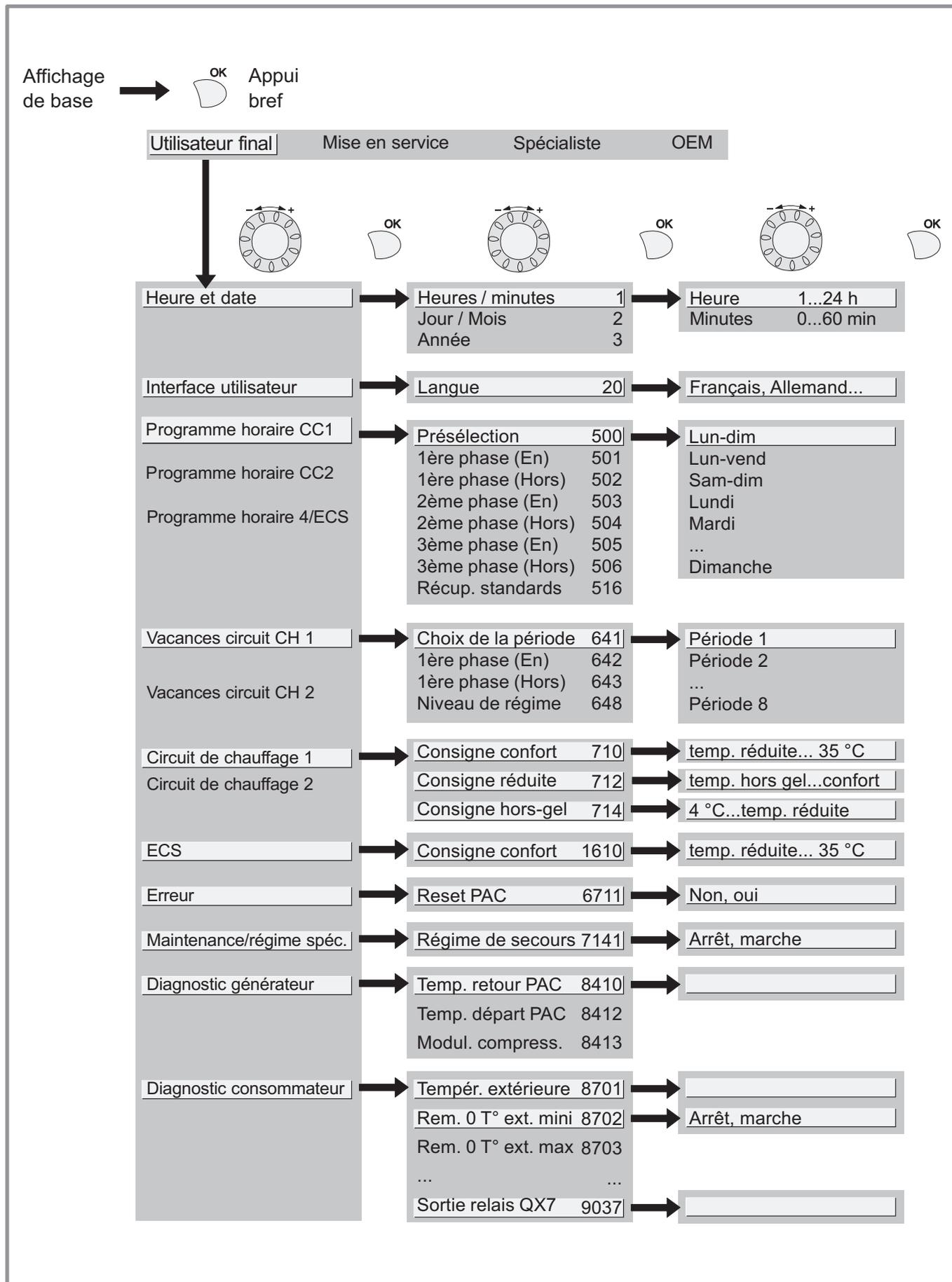


Figure 9 -

### 3.7 Paramétrage de la régulation

#### 3.7.1 Généralités

• Seuls les paramètres accessibles au niveau :  
Utilisateur final  
sont décrits dans ce document.

• Les paramètres accessibles aux niveaux :  
Mise en service  
Spécialiste

... sont décrits dans le document réservés aux professionnels. **Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de ces professionnels.**

#### 3.7.2 Réglage des paramètres

L'écran étant à l'affichage de base.

- appuyer sur OK

Une fois dans le niveau utilisateur final.

- Faire défiler la liste des menus.

- Choisir le menu souhaité.

- Faire défiler les lignes de fonction.

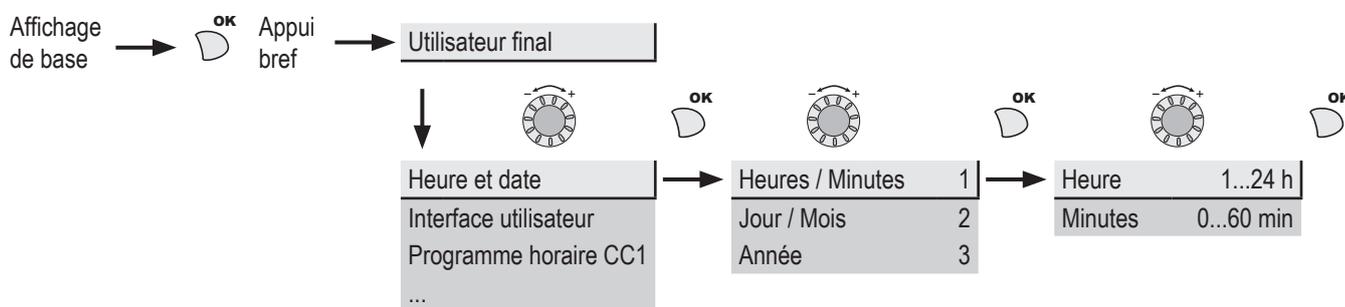
- Choisir la ligne souhaitée.

- Ajuster le paramètre.

- Valider le réglage en appuyant sur OK

- Pour revenir au menu, appuyer sur ESC

Si aucun réglage n'est effectué pendant 8 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.



#### 3.7.3 Liste des réglages Utilisateur final

| Ligne   | Fonction   | Plage de réglage ou affichage           | Incrément de réglage | Réglage de base |
|---|--|---|----------------------|-----------------|
| <b>Heure et date</b>                                  |  |   |                      |                 |
| 1   | Heures / minutes   | 00:00... 23:59                          | 1                    |                 |
| 2   | Jour / mois  | 01.01... 31.12                          | 1                    |                 |
| 3   | Année  | 1900... 2099                            | 1                    |                 |
| <b>Interface utilisateur</b>                          |  |   |                      |                 |
| 20  | Langue   | English, Français, Italiano, Nederlands |                      | <b>Français</b> |
| <b>Programme horaire pour le chauffage, circuit 1</b> |  |   |                      |                 |
| 500   | Présélection jour / semaine<br>Lun-Dim Lun-Vend Sam-Dim Lundi Mardi... |   |                      | <b>Lun-Dim</b>  |
| 501   | 1ère phase (en service)  | 00:00... --:--                          | 10 min               | <b>6:00</b>     |
| 502   | 1ère phase (hors service)  | 00:00... --:--                          | 10 min               | <b>22:00</b>    |
| 503   | 2ème phase (en service)  | 00:00... --:--                          | 10 min               | --:--           |
| 504   | 2ème phase (hors service)  | 00:00... --:--                          | 10 min               | --:--           |
| 505   | 3ème phase (en service)  | 00:00... --:--                          | 10 min               | --:--           |
| 506   | 3ème phase (hors service)  | 00:00... --:--                          | 10 min               | --:--           |
| 516   | Récupération des réglages standards du circuit 1                       | non, oui                                |                      | <b>non</b>      |

Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.

| <b>Ligne</b>  | <b>Fonction</b>  | <b>Plage de réglage<br/>ou affichage</b> | <b>Incrément<br/>de réglage</b> | <b>Réglage<br/>de base</b> |
|---|--|--|---------------------------------|----------------------------|
| <b>Programme horaire pour le chauffage, circuit 2</b>   |  |  |                                 |                            |
| Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2ème circuit)  |  |  |                                 |                            |
| 520   | Présélection jour / semaine<br>Lun-Dim Lun-Vend Sam-Dim Lundi Mardi... |  |                                 | <b>Lun-Dim</b>             |
| 521   | 1ère phase (en service)  | 00:00... --:--                           | 10 min                          | <b>6:00</b>                |
| 522   | 1ère phase (hors service)  | 00:00... --:--                           | 10 min                          | <b>22:00</b>               |
| 523   | 2ème phase (en service)  | 00:00... --:--                           | 10 min                          | --:--                      |
| 524   | 2ème phase (hors service)  | 00:00... --:--                           | 10 min                          | --:--                      |
| 525   | 3ème phase (en service)  | 00:00... --:--                           | 10 min                          | --:--                      |
| 526   | 3ème phase (hors service)  | 00:00... --:--                           | 10 min                          | --:--                      |
| 536   | Récupération des réglages standards<br>du circuit 2                    | non, oui                                 |                                 | <b>non</b>                 |
| Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus. |  |  |                                 |                            |

**Programme horaire 4 / ECS**

|   |  |                |        |                |
|---|--|----------------|--------|----------------|
| 560   | Présélection jour / semaine<br>Lun-Dim Lun-Vend Sam-Dim Lundi Mardi... |                |        | <b>Lun-Dim</b> |
| 561   | 1ère phase (en service)  | 00:00... --:-- | 10 min | <b>00:00</b>   |
| 562   | 1ère phase (hors service)  | 00:00... --:-- | 10 min | <b>05:00</b>   |
| 563   | 2ème phase (en service)  | 00:00... --:-- | 10 min | --:--          |
| 564   | 2ème phase (hors service)  | 00:00... --:-- | 10 min | --:--          |
| 565   | 3ème phase (en service)  | 00:00... --:-- | 10 min | --:--          |
| 566   | 3ème phase (hors service)  | 00:00... --:-- | 10 min | --:--          |
| 576   | Récupération des réglages standards                                    | non, oui       |        | <b>non</b>     |
| Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus. |  |                |        |                |

**Programme horaire 5 / Rafraîchissement**

(Non disponible avec modèle ECS).

**Vacances, circuit 1**

|     |  |                             |   |                                |
|-----|--|-----------------------------|---|--------------------------------|
| 641 | Présélection de la période de vacances   | Période 1 à 8               |   | <b>Période 1</b>               |
| 642 | Date de début de vacances (jour / mois). | 01.01... 31.12              | 1 |                                |
| 643 | Date de fin de vacances (jour / mois).   | 01.01... 31.12              | 1 |                                |
| 648 | Régime du chauffage pendant les vacances | Protection hors-gel, réduit |   | <b>Protection<br/>hors-gel</b> |

**Vacances, circuit 2**

Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2ème circuit).

|     |  |                             |   |                                |
|-----|--|-----------------------------|---|--------------------------------|
| 651 | Présélection de la période de vacances   | Période 1 à 8               |   | <b>Période 1</b>               |
| 652 | Date de début de vacances (jour / mois). | 01.01... 31.12              | 1 |                                |
| 653 | Date de fin de vacances (jour / mois).   | 01.01... 31.12              | 1 |                                |
| 658 | Régime du chauffage pendant les vacances | Protection hors-gel, réduit |   | <b>Protection<br/>hors-gel</b> |

| <b>Ligne</b>  | <b>Fonction</b>   | <b>Plage de réglage ou affichage</b>               | <b>Incrément de réglage</b> | <b>Réglage de base</b> |
|---|---|--|-----------------------------|------------------------|
| <b>Réglage du chauffage, circuit 1</b>  |   |  |                             |                        |
| 710   | Consigne de température d'ambiance de confort                     | de température réduite... à 35 °C                  | 0,5 °C                      | <b>20 °C</b>           |
| 712   | Consigne de température d'ambiance réduite                        | de température hors-gel... à température confort   | 0,5 °C                      | <b>18 °C</b>           |
| 714   | Consigne de température ambiante "hors-gel"                       | de 4 °C... à température réduite                   | 0,5 °C                      | <b>8 °C</b>            |
| <b>Réglage du chauffage, circuit 2</b>  |   |  |                             |                        |
| Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe (n'apparaît qu'avec l'option kit 2ème circuit)  |   |  |                             |                        |
| 1010  | Consigne de température d'ambiance de confort                     | de température réduite... à 35 °C                  | 0,5 °C                      | <b>20 °C</b>           |
| 1012  | Consigne de température d'ambiance réduite                        | de température hors-gel... à température confort   | 0,5 °C                      | <b>18 °C</b>           |
| 1014  | Consigne de température ambiante "hors-gel"                       | de 4 °C... à température réduite                   | 0,5 °C                      | <b>8 °C</b>            |
| <b>Réglage de l'ECS (eau chaude sanitaire)</b>  |   |  |                             |                        |
| 1610  | Consigne de la température ECS confort                            | (consigne réduit définie à la ligne 1612)... 65 °C | 1                           | <b>50 °C</b>           |
| Pour atteindre cette consigne, la chaudière est sollicitée.   |   |  |                             |                        |
| 1612  | Consigne de la température ECS réduite                            | 8 °C... (Consigne confort définie à la ligne 1610) | 1                           | <b>40 °C</b>           |
| <b>Piscine (n'apparaît qu'avec l'option kit piscine)</b>  |   |  |                             |                        |
| 2056  | Consigne chauffage générateur                                     | 8... 35 °C   |                             | <b>22 °C</b>           |
| <b>Erreur</b>   |   |  |                             |                        |
| 6711  | Reset PAC   | non, oui   |                             | <b>non</b>             |
| <b>Maintenance / régime spécial</b>   |   |  |                             |                        |
| 7141  | Régime de secours   | Arrêt, marche                                      |                             | <b>Arrêt</b>           |
| Arrêt : La PAC n'utilise pas la chaudière lors d'un défaut (erreur 370).<br>Marche : La PAC utilise la chaudière lors d'un défaut (erreur 370).<br>En position "Marche", la facture d'énergie peut être onéreuse si l'erreur n'est pas résolue. |   |  |                             |                        |
| <b>Diagnostic générateur</b>  |   |  |                             |                        |
| 8410  | Température retour PAC  | 0... 140 °C  |                             |                        |
|   | Consigne départ PAC   | 0... 140 °C  |                             |                        |
| 8412  | Température départ PAC  | 0... 140 °C  |                             |                        |
|   | Consigne départ PAC   | 0... 140 °C  |                             |                        |
| 8413  | Modulation du compresseur   | 0... 100%  |                             |                        |
| <b>Diagnostic consommateur</b>  |   |  |                             |                        |
| 8700  | Température extérieure  | -50... 50 °C                                       |                             |                        |
| 8701  | Température extérieure minimum<br>RAZ (remise à zéro) ? non, oui  | -50... 50 °C                                       |                             |                        |
| 8702  | Température extérieure maximale<br>RAZ (remise à zéro) ? non, oui | -50... 50 °C                                       |                             |                        |
| 8740  | Température ambiante 1  | 0... 50 °C   |                             | <b>20 °C</b>           |
|   | Consigne de température d'ambiance 1                              | 4... 35 °C   |                             | <b>20 °C</b>           |
| 8743  | Température de départ 1   | 0... 140 °C  |                             | <b>50 °C</b>           |
|   | Consigne de température de départ 1                               | 0... 140 °C  |                             | <b>50 °C</b>           |
| 8756  | Température départ refroidissement 1                              | 0... 140 °C  |                             | <b>0</b>               |
|   | Consigne de température de départ refroidissement 1               | 0... 140 °C  |                             | <b>0</b>               |

| Ligne | Fonction                             | Plage de réglage ou affichage | Incrément de réglage | Réglage de base |
|-------|--------------------------------------|-------------------------------|----------------------|-----------------|
| 8770  | Température ambiante 2               | 0... 50 °C                    |                      | 20 °C           |
|       | Consigne de température d'ambiance 2 | 4... 35 °C                    |                      | 20 °C           |
| 8773  | Température de départ 2              | 0... 140 °C                   |                      | 50 °C           |
|       | Consigne de température de départ 2  | 0... 140 °C                   |                      | 50 °C           |
| 8830  | Température ECS                      | 0... 140 °C                   |                      |                 |
|       | Consigne de température ECS          | 5... 80 °C                    |                      | 50 °C           |
| 8900  | Température piscine                  | 0... 140 °C                   |                      |                 |
|       | Consigne de température piscine      | 0... 35 °C                    |                      | 22 °C           |

### 3.8 Affichage d'information

La touche Info  permet d'appeler diverses informations.

Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

- Messages d'erreur :

L'afficheur indique le symbole "cloche" 

➤ Consulter votre technicien chauffagiste.

- Messages de maintenance ;

Messages de fonctionnement spécial :

L'afficheur indique le symbole "clé" 

➤ Consulter votre technicien chauffagiste

- Diverses informations (voir tableau).

| Désignation                        | Ligne |
|------------------------------------|-------|
| Consigne séchage actuelle.         | -     |
| Jour séchage actuel.               | -     |
| Jours de séchages terminés.        | -     |
| État PAC.                          | 8006  |
| État générateur additionnel.       | 8022  |
| État ECS.                          | 8003  |
| État piscine.                      | 8011  |
| État circuit chauffage 1.          | 8000  |
| État circuit chauffage 2.          | 8001  |
| Etat circuit refroidissement 1.    | 8004  |
| Température extérieure.            | 8700  |
| Température ambiante 1.            | 8740  |
| Consigne d'ambiance 1.             |       |
| Température de départ 1.           | 8743  |
| Consigne de départ 1.              |       |
| Température ambiante 2.            | 8770  |
| Consigne d'ambiance 2.             |       |
| Température de départ 2.           | 8773  |
| Consigne de départ 2.              |       |
| Température ECS.                   | 8830  |
| Température retour PAC.            | 8410  |
| Consigne PAC (départ).             |       |
| Température départ PAC.            | 8412  |
| Consigne PAC (départ).             |       |
| Température piscine.               | 8900  |
| Consigne (de température) piscine. |       |

### 3.9 Particularités

Si l'alimentation électrique a été coupée pendant le fonctionnement de la PAC (panne de secteur ou appui intempestif sur l'interrupteur marche/arrêt du module hydraulique) l'afficheur va indiquer l'erreur 370 lors du redémarrage. Ne pas s'en inquiéter, la communication entre l'unité extérieure et le module hydraulique se rétablira au bout quelques minutes.

### 3.10 Fonctionnement ECS

La touche ECS permet d'activer ou de désactiver le régime ECS (eau chaude sanitaire). La sélection est matérialisée par une barre qui apparaît sous le symbole correspondant.

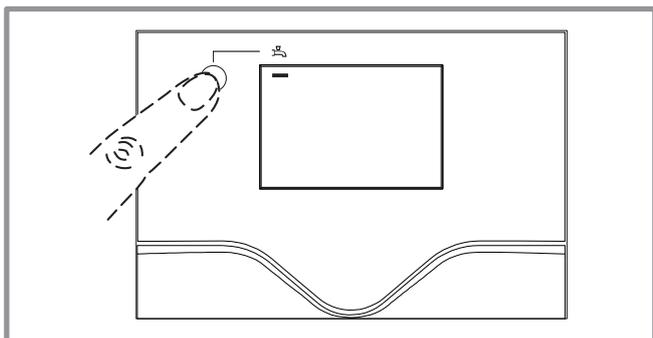


Figure 10 - Sélection du régime ECS (eau chaude sanitaire)

Pour garantir une consigne ECS supérieure à 45 °C, il est nécessaire de laisser fonctionnel le brûleur.

Appuyer sur la touche info pour obtenir les détails concernant l'ECS (température, consigne, fonctionnement).

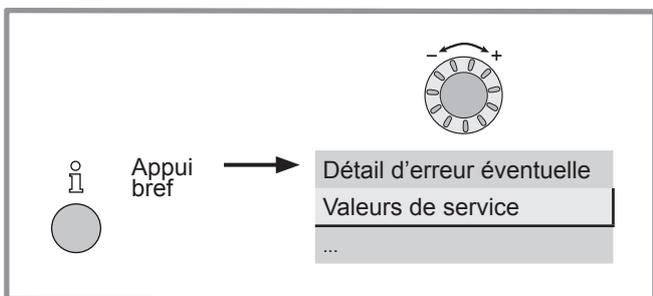


Figure 11 - Touche info

### 3.11 Configuration de la centrale ambiance (option)

Dans le cas de l'utilisation de la centrale ambiance, à la mise en service, après une initialisation d'environ 3 minutes, il faut régler la langue en français :

- Appuyer sur OK
- Choisir le menu "Interface utilisateur"
- Sélectionner "langue" Français.

### 3.12 Configuration de la centrale ambiance radio (option)

Se référer à la notice fournie avec la centrale ambiance radio.

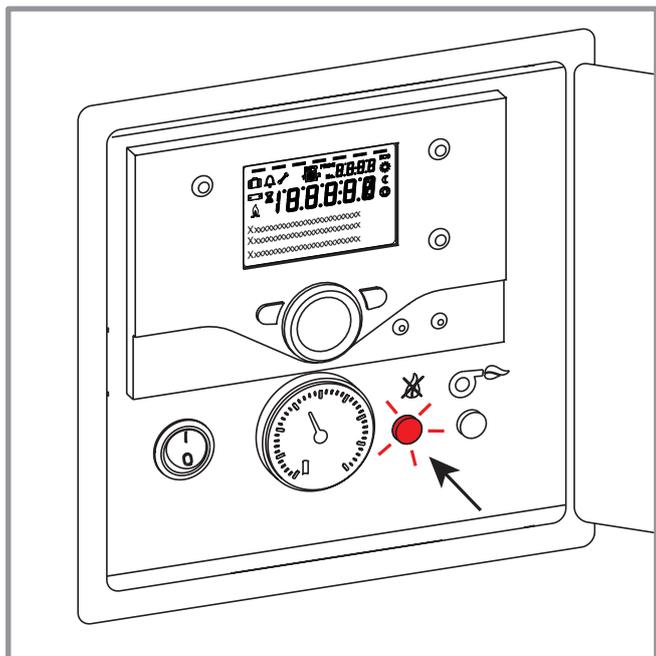


Figure 12 - Voyant sécurité brûleur (rouge)

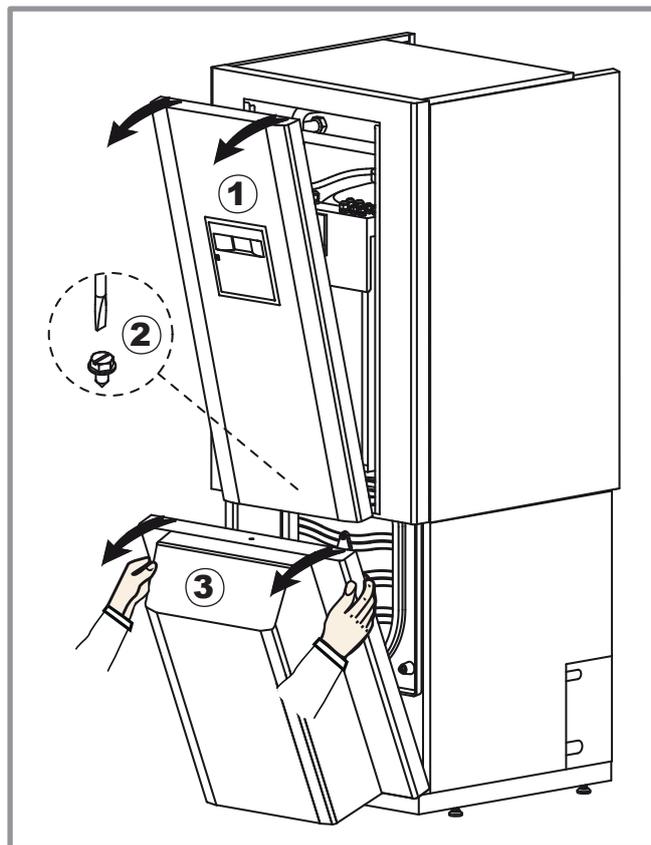


Figure 13 - Accès touches de réarmement

### 3.13 Dispositifs de sécurité

#### 3.13.1 Sécurité chaudière

Lorsque la température dans le corps de chauffe dépasse 110 °C, la chaudière est stoppée par son dispositif de sécurité de surchauffe.

Dévisser le bouton (fig.14) et réarmer lorsque la température de l'eau sera redevenue normale. Si l'incident devait se reproduire, prévenir le technicien chauffagiste.

#### 3.13.2 Sécurité brûleur

Lorsque le voyant rouge est allumé (fig.12), le brûleur reste bloqué par son dispositif de sécurité, appuyer sur la touche du brûleur (fig.15) pour réarmer le brûleur.

Si l'incident se reproduit, vérifier :

- que la vanne d'alimentation fioul est ouverte
- le niveau de fioul dans la citerne ; s'il est normal, nettoyer le filtre d'alimentation.

Si le brûleur ne se met toujours pas en route après réarmement, prévenir le technicien chauffagiste.

### 3.14 Contrôles réguliers

Le brûleur doit toujours rester sous tension.

Aucun dégagement de fumée de la chaudière et de la cheminée ne doit apparaître dans le local chaudière lors du fonctionnement du brûleur.

La consommation de fioul et l'état de la citerne doivent être surveillés afin de pouvoir détecter immédiatement une fuite éventuelle.

Tous les ans, nettoyer le filtre placé sur l'alimentation en fioul du brûleur.

En cas d'incident anormal, couper l'alimentation électrique générale ainsi que la vanne d'alimentation en fioul et faire appel à votre technicien chauffagiste.

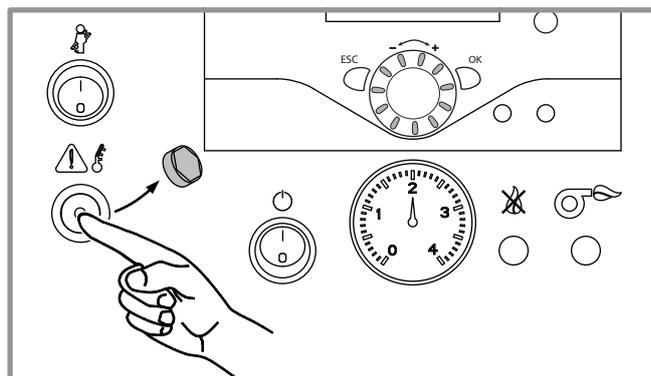


Figure 14 - Touche de réarmement (sécurité de chaudière)

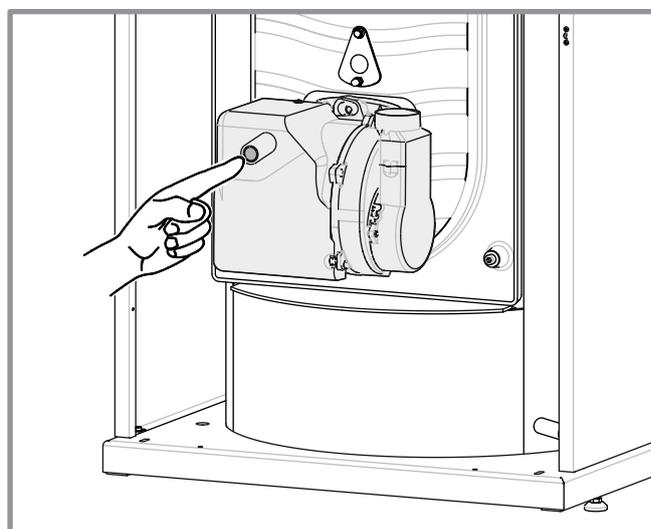


Figure 15 - Touche de réarmement (sécurité de brûleur)

## 4 Entretien

---

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil pendant de longues années, les opérations d'entretien décrites ci-après sont nécessaires au début de chaque saison de chauffe.

Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

### 4.1 Chaufferie, module hydraulique et installation chauffage

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

#### 4.1.1 Module hydraulique

Le corps de chauffe et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 fois par an.

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité du module hydraulique et de l'installation.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs.

#### 4.1.2 Ballon sanitaire

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an.

#### 4.1.3 Vérification remplissage installation

La pression à froid et à l'arrêt dans l'installation doit être égale à 1,5 bar.

Si la pression est inférieure à 0,5 bar, la PAC s'arrête et affiche l'erreur 369. Rétablir la pression en agissant sur le robinet de remplissage.

Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, vérifier quel type de fluide a été utilisé initialement.

Dans le doute, contacter votre installateur.

Attention, si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.

### 4.2 Unité extérieure et circuit frigorifique

#### 4.2.1 Vérification de l'unité extérieure

Dépoussiérer l'échangeur si nécessaire en veillant à ne pas endommager les ailettes.

Vérifier que rien ne vient entraver le passage de l'air.

#### 4.2.2 Vérification du circuit frigorifique

Lorsque la charge du fluide frigorifique est supérieure à 2 kg (modèle 10, 13 et 16) il est obligatoire de faire vérifier, chaque année, le circuit frigorifique par un SAV agréé. Contacter votre installateur.

## 5 Conditions de Garantie

### ☞ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle Garantie", port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

- ballon en acier inoxydable : 2 ans.

### ☞ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel, et à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

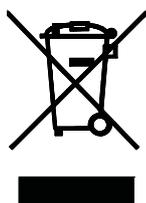
### ☞ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- les voyants lumineux, les fusibles, les verres.
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers.

Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (\*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein.

N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur.

Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

\* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.